Thème choisi : 6. Une ville vraiment pour tous : où en seront les solidarités ?

Ce à quoi nous sommes attachés

(Le débat a exclusivement et volontairement porté sur le logement) A Nantes, nous apprécions les équilibres entre bâti et espaces verts et nous verrions bien en 2030 une ville qui garde à la fois la densité et la vie de ses quartiers, et les respirations de grands espaces de nature. Dans cette ville, il y aurait encore, et encore plus de la mixité sociale et professionnelle.

Ce que nous ne voulons plus en 2030

En 2030, on se souviendra des méthodes d'expulsion comme d'une barbarie qui appartiendra au passé. La police de proximité n'opèrera plus ces actions par la force car elle aura renoué avec les citoyens une relation de confiance. Et nous ne voulons pas imaginer qu'en 2030 la rue soit encore pour certains, le seul lieu de vie possible. Nous ne voulons plus qu'il existe encore des citoyens privés d'hébergement et contraints de vivre et survivre dans la rue.

Ce que nous aimerions voir se développer

La mixité sociale existe dans la majorité des quartiers. Elle contribue à la solidarité. Elle doit être renforcée.

Ce que nous imaginons pour 2030

Le logement sera devenu dans les faits un droit pour tous, comme celui de se former et de se soigner. La municipalité accueillante proposera des solutions acceptable pour chaque personne, en tenant compte de chaque situation personnelle et professionnelle. Nantes disposera de structures d'accueil pour tous : maisons, foyers, permettant à tous ceux qui ne peuvent pas assumer une vie complètement autonome de bénéficier de services mutualiés d'accompagnement vers l'autonomie.. Le nouveau nantais sera accueilli et se verra proposer dès son arrivée un conseil efficace et une assistance au logement. Pour s'y retrouver dans les méandres des circuits de logement, chacun pourra disposer d'un «mode d'emploi» efficace pour trouver une solution rapide au logement, à la mesure de ses moyens et de ses besoins. Chacun pourra faire appel au médiateur entre ceux qui ont besoin d'un logement et ceux qui en offrent. Ce médiateur aiderait à ce que les accords, les bails, s'établissent plus facilement et dans la confiance mutuelle, qui assurerait de leurs droits ceux qui sont les plus démunis ou ceux qui, du fait de leur jeune âge ou de leur provenance d'ailleurs, les ignorent souvent. Il y aura peu de construction dans le centre de Nantes, l'accent sera mis sur la réhabilitation. S'il y a de nouveaux programmes, il y sera prévu non plus 25% mais 40% de logements sociaux. A chaque fois qu'il s'agira de repenser des quartiers en matière de logement, la population sera associée à la réflexion et à la décision. Il ne sera pas fait de transformations d'usage de bâtiments (par exemple d'ancienne caserne en hôtels plutôt qu'en logements sociaux) sans consultation de la population. Chacun pourrait espérer acquérir un logement conforme à ses besoins, quelque soit sa situation professionnelle ou personnelle : une solvabilité aidée pour le plus grand nombre. Pour en finir avec le «on ne prête qu'aux riches», une banque municipale d'investissement et d'accès à la propriété participera à ce qu'un prix d'accès à la propriété reste à la portée de tous. Pour cela la municipalité veillera à ce que la construction de qualité énergétique conserve des prix accessibles au plus grand nombre. Des procédés industrialisés de construction rapide existent. Des parcelles pourraient devenir propriété incessible de la collectivité et affectée en occupation à des propriétés pour ne pas que

le prix du terrain n'anéantisse tout effort de logement à bas prix. Les surfaces de logements seront plus et mieux utilisées : les occupants de surfaces importantes seront incités, dans le respect de leur liberté, à en proposer des parties en location ou sous-location. En ce qui concerne les logements vides, il y aura une forte incitation à les proposer en location. Les changements d'appartements seront facilités pour tenir compte de l'évolution des personnes attachées aux familles : plus petit au départ d'un jeune, plus grand si on veut accueillir quelqu'un, un aîné par exemple.

Comment concevons-nous notre vie et notre action en 2030 ?

Contribution libre

Nous avons décidé de réaliser un blog et de poursuivre ces débats : http://causerie.margueritte.over-blog.com/. Ces conclusions et les commentaires commentaires ou contributions attachés y seront publiés. Le prochain, début 2012, pourrait porter sur l'accès aux soins.

Combien de personnes ont produit cette contribution ?

16

Quel est le lien entre ces personnes ? (voisins, collègues, membres d'une même association, etc.)

voisins, membres de l'association cap d'avenir, amis, membre de la famille

Qui a participé ? (prénoms, âges.)

Hammadi, Laurence, Tanagore, Marion, Nathalie, Mado, Sylvie, Gilbert, Jean, Dominique, Claire, Pierre, Guy, Pamphile, Geneviève, Maeldan

Quand ?

26 novembre 2011